

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 juin 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021

2021 DJS 94 Attribution de la dénomination Wilma Rudolph, au gymnase dit « Poissonniers », situé, 2 rue Jean Cocteau (18e).

M. Pierre RABADAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021, par lequel la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination Wilma Rudolph, au gymnase dit « Poissonniers », situé, 2 rue Jean Cocteau (18^{ème}) ;

Sur l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 25 mai 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Pierre RABADAN au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

L'attribution de la dénomination Wilma Rudolph, au gymnase dit « Poissonniers », situé, 2 rue Jean Cocteau (18^{ème}).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO